Ensemble, préparons notre association

Dates à confirmer - automne 2026

Objectifs

- Repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole - Acquérir des outils et méthodes pour organiser le travail et gérer son temps en collectif - Acquérir des bases de communication pour prévenir les tensions

Pré-requis

Équipe de travail dont les membres sont identifiés. La présence de tous les membres de la future équipe est requise. L'ensemble des collectifs participant à la formation (déjà identifiés) sont accompagnés individuellement par l'ADDEAR 07 ou l'ADDEAR 26.
Zone géographique : Ardèche et Drôme

Contenu

J1 : Valeurs et objectifs
- Repérer les avantages et inconvénients du travail en collectif
- Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Définir un projet commun qui prenne en compte les aspirations et les motivations individuelles, ainsi que les points de divergence et de convergence

J2 : Fonctionnement
- Comprendre l'importance de définir des règles de fonctionnement pour le collectif
- Identifier le rôle d'un règlement intérieur dans le fonctionnement de la société
- Définir les rôles de chacun.e au sein du collectif

J3 : Communication
- Identifier les outils favorables à des relations de qualité au sein d'un collectif
- Conduire et animer une réunion de travail
- Acquérir et mettre en place des outils de communication efficaces
- Réguler les tensions et les désaccords dans un collectif
- Renforcer la cohésion d'équipe

Méthodes et moyens pédagogiques :
Apports théoriques et méthodologiques des formatrices
Travail en sous-groupes
Échanges en grand groupe

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour les modalités de financement.

Plus de renseignements

Eve Saymard
contact@addear07.fr
ADDEAR 07
BP 129 - 4 avenue de l'Europe Unie
07000 Privas - 06.56.80.90.97

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne.
Un entretien permettra de valider l'inscription.

Taux de satisfaction : 95,75%%

Modalités d'accès :

Conditions générales de formation

Dates, lieux et intervenants

01 nov 2026 (7hrs)	07 Privas
16 mars 2026 (7hrs)	07 Privas
17 mars 2026 (7hrs)	07 Privas

Eve SAYMARD et Pauline Raguenet, accompagnatrices de projets d'installation et de transmission agricole à l'ADDEAR 07 et à l'ADEAR 26

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Courriel _ _ _